



**FORFAIT ADSL**  
DÉCOUVERTE

Internet à partir de :  
**15 000 F/TTC**  
Pour un volume de **5 Go**  
valable pendant 30 jours

**En plus, vous téléphonez à petit prix!**

- Jusqu'à **36 F** la minute en heures pleines
- Jusqu'à **36 F** les 2 minutes en heures creuses

Tarifs téléphoniques valables en intra réseau.

**N° 498 du 31 Août 2016 / Prix: 250 Fcfa**

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail:  
tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: La Colombe

Pour tout renseignement, information ou conseil  
contacter le centre d'appel  
au N° VERT

**8201**

\* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

**J-40 pour le sommet de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritime**

**LES RÉGLAGES, DES PLUS GRANDS AUX DÉTAILS**



**Participation des jeunes au développement**



La Ministre Victoire Tomégah Dogbé

**VICTOIRE TOMÉGAH-DOGBÉ A LANCÉ LES FORA RÉGIONAUX**

P.2

**Fonction publique DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES POUR UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

P.2

## Fonction publique

# DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES POUR UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le Ministère de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative a mobilisé hier mardi à Lomé, les responsables de gestion des ressources humaines (GRH) des différents ministères et institutions de la République autour du thème, « *Le rôle de la fonction publique dans la stimulation du développement et de la croissance économique en Afrique* », la rencontre consacrée à une réflexion sur ce thème, a été organisée dans le cadre des manifestations marquant la célébration de la journée de la fonction publique, édition 2016.

La rencontre a été ouverte par le Directeur de Cabinet, Monsieur Kossi Kasségnin Donko, représentant le Ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative. A le croire, le gouvernement aspire à la mise en place d'une administration performante, capable d'accompagner le développement, mais le constat est fait que la



L'assistance



La table d'honneur (au milieu, le DC Kossi Kasségnin)

plupart des fonctionnaires accueillis à la direction générale de la fonction publique, ne connaissent pas les règles qui régissent leur corps ou leur statut. « *A cela s'ajoute la lenteur dans la transmission des dossiers des agents, depuis leur administration d'origine jusqu'aux services techniques du ministère chargé de la fonction publique* ».

Cependant, dit-il, « *devant*

*l'exigence de plus en plus croissante de la qualité de service, notre fonction publique doit retrouver ses lettres de noblesse à travers des femmes et des hommes compétents qui, par leurs comportements exemplaires, permettront à notre pays de poursuivre ses efforts de redressement économique* ».

Au cours de cette rencontre de réflexion et d'échange, les participants ont planché sur les

problèmes liés à la gestion du personnel des ministères et institutions. Ils ont réfléchi essentiellement sur les problèmes dans la transmission des dossiers, dans le suivi des dossiers des agents, dans les rapports avec les services et dans les rapports avec la hiérarchie. Il a été aussi question d'identifier les pistes de solutions pour chaque problème.

Djagou

## Participation des jeunes au développement

# VICTOIRE TOMÉGAH-DOGBÉ A LANCÉ LES FORA RÉGIONAUX

Du 30 août au 13 septembre 2016, les fora régionaux de la jeunesse se dérouleront à travers toutes les régions et précisément à Tsévié, Notsè, Sokodé, Kara et Dapaong. Au total mille (1000) jeunes dont au moins 40% de filles, auront l'occasion de prendre part à ces rencontres dans les différentes régions autour du thème: « *Rôle des jeunes dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable (ODD) au Togo* ».

Troisièmes du genre après le forum national de 2011 et de 2013, ces fora ont été lancés ce mardi à Tsévié (35 km au nord de Lomé) par la ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah Dogbé.

L'objectif de ces rencontres, selon les organisateurs, est de susciter une dynamique auprès des jeunes en vue d'accroître leur participation active à la protection de



La Ministre Victoire Tomégah Dogbé

l'environnement et à la promotion du développement économique et social des cinq (5) régions économiques du Togo.

« *Le forum de cette année que nous avons voulu régional, c'est d'abord pour faire le bilan de ce qui a été fait depuis lors. Nous avons tenu un premier forum en 2011 et il y a eu pas mal de recommandations qui ont été faites par les jeunes et à l'issue de cela, il y a pas mal*

*d'actions qui ont été réalisées. Il revient aux jeunes de faire eux-mêmes ce bilan pour voir les choses qui ont été prises en compte après le forum de 2011. Aujourd'hui, je peux dire que les fora sont institutionnalisés dans notre pays* », a déclaré la ministre.

Prendront part à ces rencontres, les jeunes de toutes les couches sociales et de tout acabit,

notamment les entrepreneurs, artisans, agriculteurs, volontaires et désœuvrés et les personnes handicapées. « *Cette diversité permettra aux uns et aux autres d'apporter leurs expériences pour qu'au sortir de ces assises, nous puissions avoir des actions que nous pouvons mener au profit de ces jeunes* », a ajouté Mme Tomégah-Dogbé.

Au cours de deux (2) jours que dureront les assises dans chaque région, trois (3) thématiques en lien avec le contexte des objectifs de développement durable et la participation active des jeunes seront développées par des experts du ministère chargé de la planification du développement et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à travers des communications et des ateliers.

Le président du Conseil

national de la jeunesse (CNJ), Régis Batchassi a souligné que ces présents ateliers de fora régionaux seront pour les jeunes, de véritables cadre de réflexion et d'échanges sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD) à travers leur appropriation et la détermination de leur responsabilité dans le processus de leur mise en œuvre.

« *La finalité est de parvenir à un plan d'action de la jeunesse pour s'inscrire dans la dynamique engagé par le gouvernement pour la quête des ODD* » a-t-il relevé.

Chaque préfecture sera représentée par vingt (20) délégués et les chefs-lieux de région désigneront chacun trente (30) participants. Par ailleurs, les arrondissements de la commune de Lomé seront représentés par 20 participants.

Edith (Stagiaire)

## J – 40 pour le sommet de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritime LES RÉGLAGES, DES PLUS GRANDS AUX DÉTAILS

L'ambitieuse initiative de l'organisation au Togo, d'un sommet de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritime se concrétise maintenant. Les préparatifs se poursuivent et tournent aujourd'hui à la phase décisive pour la tenue effective de cette grande rencontre de Lomé du 10 au 15 octobre 2016. Initiée par le Chef de l'Etat, Faure Essozima Gnassingbé, toutes les dispositions préparatoires devront être mises en place avant le jour J.

En personne, le Chef de l'Etat Faure Essozima Gnassingbé s'investi aux bons préparatifs du sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Ce sommet de Lomé est d'un enjeu de taille pour son initiateur. L'on ne peut lésiner sur les conditions devant permettre d'atteindre l'objectif poursuivi.

Pour la réussite de l'événement, le Chef de l'Etat a souhaité l'implication de tous les acteurs aux préparatifs. Une grande rencontre à cet effet, a réuni d'éminentes personnalités, en l'occurrence le Premier ministre, Komi Selom Klassou, les membres du gouvernement, les acteurs du secteur maritime, les ambassadeurs des Etats partenaires du Togo pour l'Organisme National chargé de l'Action de l'Etat en Mer (ONAEM) et les diplomates. Cette réunion tenue au Palais de la Présidence, sous les auspices du Chef de l'Etat, a permis à tous ces acteurs de prendre connaissance



Le Président Faure Gnassingbé

des activités menées entre septembre 2015 et août 2016 par l'ONAEM. Organisée par le Haut Conseil pour la Mer (HCM), à quelques semaines de la tenue du sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique, cette réunion a été l'occasion de faire le point des préparatifs en ce qui concerne les aspects diplomatiques et organisationnels aux partenaires et à l'opinion publique togolaise.

Le Chef de l'Etat a donné aussi des instructions et orientations qui permettront de mettre tout au point avant la tenue du sommet. En matière de gouvernance, le Président de la République a demandé au Premier Ministre, au ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme

administrative de procéder au recrutement du personnel pour les instances de l'ONAEM. Un projet devra être soumis à l'attention du gouvernement en vue du financement de l'action de l'Etat en mer selon les orientations du code de la marine marchande et des autres textes réglementaires. Le Chef de l'Etat a souhaité également, l'introduction effective des filières maritimes dans le secteur éducatif et de la formation professionnelle du pays.

Sur les questions principales de la sécurité et de la sûreté maritimes, le chef de l'Etat a demandé au Premier ministre de prendre en compte les projets approuvés en 2015 à la réunion du Haut Conseil pour la Mer, dans la lettre de mission des ministres concernés. La mise en œuvre de ces

projets doit être une priorité dans la mesure où leur réalisation donne un impact significatif sur la vie des populations et par ricochet, contribuerait à la sécurité et à la sûreté maritimes. Il a insisté sur la nécessité de l'installation d'une infrastructure appropriée de traitement des effluents et déchets d'hydrocarbures.

En ce qui concernant le domaine de l'économie, il a été décidé à cette réunion du Haut Conseil pour la Mer que le ministre des Finances propose au gouvernement, en concertation avec la commission nationale des frontières maritimes du Togo, un budget prenant en compte les exigences techniques, financières et diplomatiques des dossiers de délimitation des frontières maritimes du Togo et d'extension de son plateau continental.

Sur les questions de l'environnement, le Chef de l'Etat, a exhorté l'Assemblée Nationale à poursuivre le vote des textes relatifs au domaine maritime. Il a demandé au ministre en charge de l'Economie et des Finances, au conseiller pour la mer et au ministre des Infrastructures et des Transports, de se pencher sur un modèle unique de financement de l'action de l'Etat en mer au Togo.

les aspects sous régionaux et internationaux, ont été aussi revisités au cours de cette réunion du HCM. Le Président de la République a recommandé que l'hypothèse de l'organisation de patrouilles conjointes avec les Etats voisins soit étudiée dans un cadre bilatéral avec les Etats concernés et que le ministre des Affaires étrangères, celui des Infrastructures et des Transports et le conseiller pour la mer prennent toutes les dispositions nécessaires pour qu'une équipe soit placée à l'Ambassade du Togo à Londres, afin de participer aux réunions de l'OMI.

Concernant le domaine de l'acquisition des moyens maritimes, le Haut conseil, a décidé que l'acquisition de l'aéronef et la construction du centre maritime soient versées dans le plan d'investissement pour l'acquisition des moyens maritimes.

Retour sur le message prononcé par Président de la République en prélude à ce sommet.

*Djagou*

### Le message du Président de la République

A toutes celles et ceux qui prendront part à la conférence de Lomé, j'adresse une chaleureuse, cordiale et fraternelle bienvenue en terre togolaise d'Afrique.

Au nom du Peuple togolais, de son Gouvernement et en mon nom propre, je salue la tenue, au Togo, de la Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernements de l'Union Africaine, sur la Sécurité maritime

et le Développement en Afrique qui aura lieu courant 2016.

En accueillant cette Conférence de grande portée pour l'Afrique, le Togo tient à confirmer son intérêt et son engagement pour la cause de notre continent dont le présent et le futur lui tiennent tant à cœur.

Nul n'ignore la place de l'Afrique dans l'enjeu de la politique mondiale en termes de géopolitique, de géostratégie et de

géo-économie en un mot dans la problématique des relations internationales.

En effet, les diverses entreprises de déstabilisation de l'Afrique par voie terrestre comme par voie maritime, entre autres, ne peuvent guère, laisser les Etats africains et les africains indifférents.

Conscient du danger qui menace nos pays et nos peuples dans leur existence, ainsi que de l'impérieuse

nécessité de mobiliser les moyens à notre disposition, y compris notamment nos mers et nos océans, les États d'Afrique ont pris la décision à Malabo de tenir, à l'initiative du Togo, une session extraordinaire sur la Sécurité maritime et le développement en Afrique.

Au cours de cette Conférence, diverses questions seront examinées dont celles liées à

*(Suite à la page 4)*

Le Messager

## Le message du Président de la République (Suite)

l'insécurité maritime, marquée par des actes d'agression, de brigandage, de vol à main armée, aux trafics illicites de tout genre transitant en mer, la pêche illicite, la préservation de l'environnement marin, la mer comme facteur de développement, la coopération régionale et internationale pour la sauvegarde de la sécurité maritime et la question de la migration.

En outre, la Conférence étudiera les voies et moyens adéquats pour enrayer les actes criminels qui portent une atteinte grave à la paix et la sécurité ainsi qu'à la navigation dans l'ensemble de l'espace maritime africain, en particulier, dans la Corne de l'Afrique et dans le Golfe de Guinée.

En matière de développement, la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 (Stratégie AIM 2050) sera au cœur des travaux de Lomé en vue d'une mise en œuvre plus soutenue et accrue de son plan d'opérationnalisation visant à créer une plus grande richesse, par la promotion d'une économie bleue,

florissante, durable, sécurisée et respectueuse de l'environnement.

Dans ce sens, il importe donc que l'Afrique, résolue à assumer pleinement la responsabilité qui lui incombe vis-à-vis d'elle-même, et soutenue par la communauté internationale, se donne les moyens nécessaires pour enrayer les actes criminels en mer, et s'investisse dans la réalisation de la vision 2063 de l'Union Africaine pour l'Afrique, qui offre des perspectives heureuses au continent en ce qui concerne son progrès économique et social notamment.

Persuadé que l'Afrique peut se prendre en charge et assumer son destin, je forme le vœu que la Conférence de Lomé aboutisse à des résultats concrets, probants, applicables, permettant d'atteindre rapidement nos objectifs de paix, de stabilité et de développement pour le continent.

**Faure Gnassingbé**  
Président de la République  
Togolaise

## LA RENTREE SCOLAIRE 2016-2017 REPORTE SUR LE 17 OCTOBRE PROCHAIN



Dans le souci de créer une bonne condition idoine et une réussite totale du sommet extraordinaire sur la sécurité et la sûreté maritime et développement en Afrique prévu du 10 au 15 octobre prochain, la rentrée scolaire 2016-2017, initialement prévu le 26 octobre 2016, vient d'être reportée sur le 17 octobre 2016. Pour tous les ordres d'établissements et sur toute l'étendue du territoire national.

Ceci afin de créer de meilleures conditions pour une bonne

organisation et une réussite totale de ce grand événement. A i n d i q u é l e communiquer du Ministère des Enseignements Primaires, Secondaires et de la Formation Professionnelle.

Par ailleurs le gouvernement se réjouit du climat de confiance mutuelle entre tous les acteurs du système éducatif tout en félicitant les enseignants ainsi que les partenaires techniques et financiers dans la réussite de l'année écoulée.

Le gouvernement invite à cet effet les acteurs du système éducatif au respect des dispositions du présent communiqué.

**Edith**

**CCA** 

Impression de documents,  
photocopies, épreuves d'examens,  
confection de bulletins (paie ou d'école),  
initiation en informatique

90 01 39 76 / 90 67 87 55

CCA est situé sur le grand contournement de Lomé peu avant Hotel TROCARDERO en venant de l'échangeur d'Agoé



# APERÇU GÉNÉRAL SUR LES PERFORMANCES DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

L'Office Togolais des Recettes, né de la volonté du Gouvernement de maximiser et de sécuriser la collecte des recettes publiques, est opérationnel depuis janvier 2014. L'OTR a depuis lors engagé des réformes dans le souci d'offrir des services de qualité aux contribuables, d'une part, et de lutter efficacement contre la fraude et la corruption, d'autre part.

Plus de deux ans et demi d'activités après, le bilan est plus que satisfaisant et l'OTR dans sa politique de transparence se doit de partager les informations avec le public comme il le fait périodiquement avec la presse, principal partenaire pour sa communication.

## **Les performances de l'Office Togolais des Recettes toujours au-delà des objectifs assignés**

L'Office Togolais des Recettes, depuis son opérationnalisation en 2014, a toujours dépassé les objectifs budgétaires qui lui sont assignés par le Gouvernement. En effet, par rapport aux objectifs de 2014 et 2015, il a enregistré respectivement des taux de réalisation de 110% et 107% malgré les défis et contraintes liés à la mise en route des réformes.

## **Les recouvrements de l'OTR en constante augmentation d'année en année**

Les recettes collectées par l'OTR sont en perpétuel accroissement avec un rythme relativement constant. Entre 2013 et 2015, les recettes fiscales ont connu une hausse de 27,9%. Si le taux d'accroissement des recettes entre 2013 et 2014 a été de 13,5%, la hausse enregistrée entre 2014 et 2015 est de 12,7%

En se référant aux recettes collectées au cours des premiers semestres, on note une hausse de 32,5% sur la période 2013-2016.

En effet, après un faible accroissement entre 2013 et 2014, les recouvrements de recettes budgétaires aux premiers semestres ont connu des accroissements très significatifs en 2015 et en 2016, soit respectivement 12,4% et 17,2%.

## **Les recettes liquides de plus en plus importantes**

Les recettes budgétaires liquides sont en nette évolution entre 2013 et 2015. Sous le vocable de recettes liquides, il faut entendre la part des recettes recouvrées qui sont susceptibles d'être utilisées effectivement pour faire face aux dépenses de l'Etat. En d'autres termes, c'est la différence entre les recettes brutes recouvrées et les recettes non liquides.

Sont considérées comme recettes non liquides, l'ensemble des recettes qui échappent aux caisses de l'Etat suite aux avantages fiscaux accordés par l'Etat à certains contribuables sous forme d'exonérations, de chèques trésor (dépenses fiscales) auxquels s'ajoutent les prélèvements opérés sur les recettes fiscales pour subventionner les produits pétroliers (Soutien à la politique pétrolière- SPP-). Entre 2013 et 2015, les recettes budgétaires liquides ont connu un taux d'accroissement substantiel de 44,1%. On note une hausse des dites recettes de 26,6% entre 2013 et 2014.

## **La tendance haussière des recettes liquides se confirme au cours des premiers semestres.**

De 2013 à 2016, les recettes budgétaires liquides recouvrées au cours des premiers semestres dégagent un taux d'accroissement de 51,2%

A l'analyse de l'environnement des activités de l'OTR, l'on se rend à l'évidence que ces performances ont été possibles grâce :

- à la rigueur dans le processus de collecte des recettes ;
- aux différentes réformes visant à rendre des services de qualité aux contribuables ;
- aux mesures prises pour sécuriser la collecte des recettes à travers notamment la collecte des recettes par les banques ;
- le renforcement du contrôle fiscal et de l'analyse des risques ;
- à la lutte engagée contre la fraude et la corruption ;
- à la communication et à la sensibilisation des contribuables ;
- à la collaboration des contribuables et des partenaires.

L'OTR saisit le créneau que lui offrent ses partenaires de la presse, pour rendre hommage au Chef de l'Etat et à son Gouvernement pour l'appui constant dont il bénéficie dans la réalisation de sa mission.

L'Office salue le sérieux et la collaboration des contribuables qui ont accepté prendre le train de la transparence et invite les autres à leur emboîter le pas.

Enfin, l'Office demeure reconnaissant à tout le public togolais qui, sans cesse, contribue à lutter contre la corruption en appelant le n° vert 8280.

**L'Office Togolais des Recettes**



## AVIS DE DECÈS

Son Excellence Mr KLASSOU Sélom, Premier Ministre, son épouse et leurs enfants.  
 Togbé Ahuawoto Savado Zankli LAWSON VIII, Chef traditionnel de la ville d'Aného (Préfecture des Lacs).  
 Togbui Odjima KALIPE IV, Chef du Canton de Vogan (Préfecture de Vo).  
 La Collectivité FOLI-SOSRO d'Adokpémé (Aného).  
 La famille EKUE-KUKPIN d'Agbodji (Aného).  
 La famille AMEGANVI d'Agbodji.  
 La famille AFFELY en République de Côte d'Ivoire (RCI).  
 La famille TOLLA (RCI).  
 La famille OKA (RCI).  
 La famille HOUPHOUËT (RCI).  
 La famille AGBOH AHOUELETE de Lomé et de Vogan.  
 Son Excellence Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH, Archevêque Métropolitain de Lomé.  
 Son Excellence Mgr Benoît ALOWONOU, Evêque du Diocèse de Kpalimé.  
 Révérend Père HODJI Luc, Curé de la Paroisse Sainte Croix de Sanguéra, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants.  
 Révérend Père AZIABU Johannes, Curé de la Paroisse Sainte Marie Reine du Monde de Bè et ses Vicaires.  
 Noble Ordre des Chevaliers et Dames Auxiliaires de Saint Jean International.  
 Les familles parentes, alliées et amies

Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :

**Noble Dame AMEGANVI-KANGNI Adakou Lucie,**  
**épouse AGBOH AHOUELETE**

*Agent technique de Santé à la retraite*

Pieusement endormie dans le Seigneur le 07 août 2016 à Lomé dans sa 75<sup>e</sup> année.

### Jeudi 08 septembre 2016

18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte, sis à Bè Pa de Souza, 4, rue Gaïtou à Lomé.

### Vendredi 09 septembre 2016

08h00 : Levée du corps  
 09h00 : Messe d'enterrement à la Paroisse Sainte Marie-Reine du Monde de Bè, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota.  
**Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire.**

### Dimanche 11 septembre 2016

10h00 : Messe d'actions de grâce en la même église.  
 Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

Maison mortuaire :

Domicile de la défunte, maison AGBOH sise à Bè Pa de Souza, 4, rue Gaïtou, 4<sup>e</sup> rue après le Collège Polytechnique Bruce (TADJIN).



## Formation en Journalisme et en Communication

*13 ans d'expérience au service du professionnalisme des médias*

- Journalistes Radio, Télé, Presse écrite, en ligne
- Journalistes Reporters d'Images
- Animateurs, Producteurs Radio, Télé
- Patrons de presse, chargé de communication et de relations publiques

Devenez :

**ESTAC prépare en Licence, BTS et BT.**

Des demi-bourses et des quarts de bourse octroyés aux premiers inscrits.

**ESTAC, sise Rue Ayassor près de la Cour d'Appel, Agoè Cacaveli.**

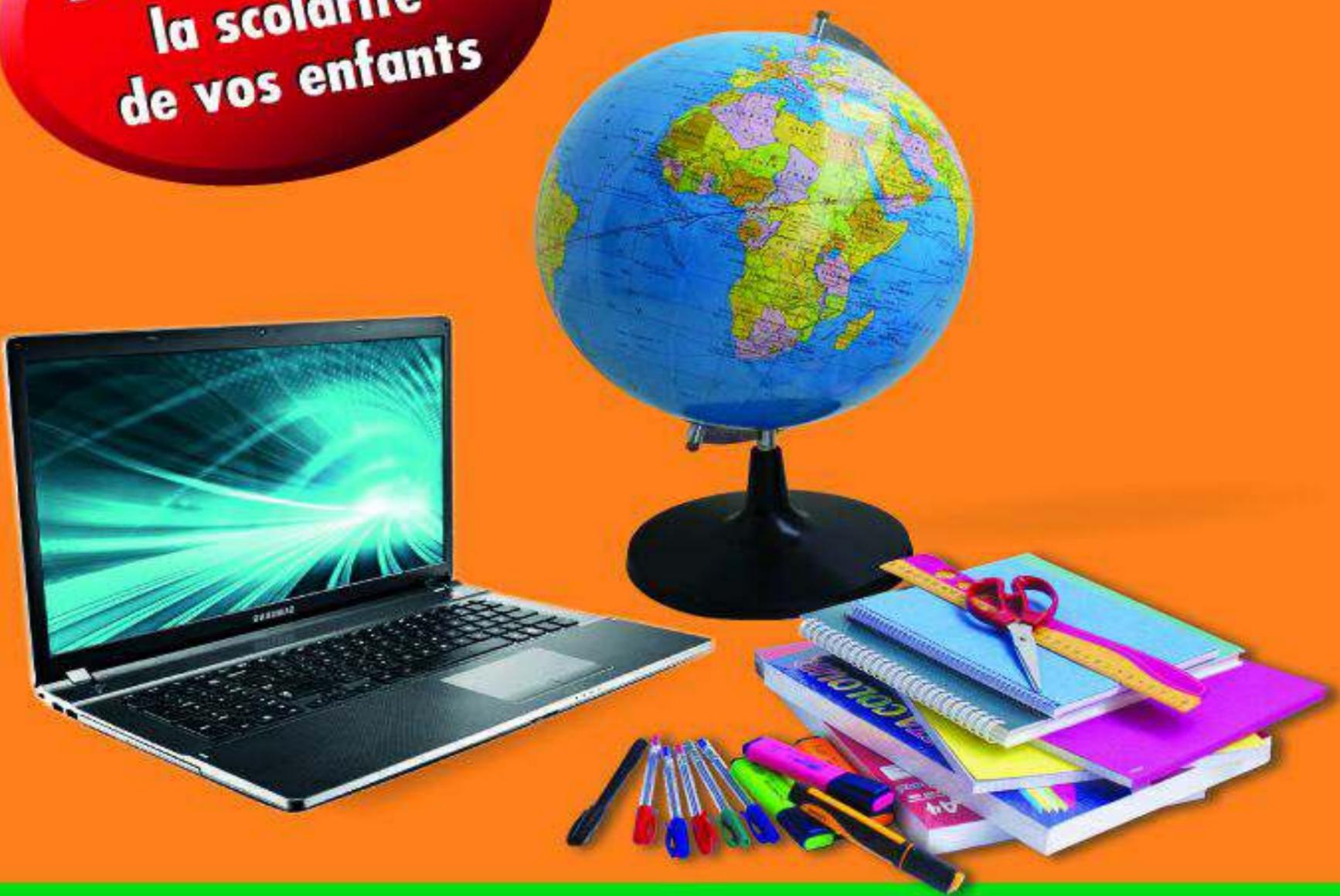
**Tél : 23 38 06 63 / 91 82 21 01**

Agoè Cacaveli, Rue Ayassor  
 15 B.P. : 272 Tél. : (228) 23 38 06 63 / 91 82 21 01 / 90 18 98 92  
 E-mail: [estactogo@gmail.com](mailto:estactogo@gmail.com)  
 Lomé - TOGO

# TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants

BOA accompagne  
la scolarité  
de vos enfants



En partenariat avec  
la FONDATION BOA



**BANK OF AFRICA**  
Groupe BMCE BANK